

Semestre 1 - Résultats

Par **Mathieukea**, le 15/03/2020 à 22:12

Bonsoir à tous,

Je suis étudiant en L1 de droit, et après un premier semestre horrible (problèmes de famille, décès) je suis au bout de ma vie. En effet j'ai jamais redoublé de ma vie, pour ma famille ca serait une honte alors qu'il n' a pas de honte en soit. Je suis motivé à fond pour le deuxième semestre, j'ai 17 dans plusieurs matières à TD et je compte bien rattraper mon 7,3 du premier semestre. Mon passage en L2 peut toujours être possible? J'ai menti à mes propres amis en leurs disant que j'ai eu mon premier semestre, j'ai une pression énorme.

Pensez vous que c'est rattrapable?

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/03/2020 à 09:02

Bonjour

En effet, il n'y a aucune honte à redoubler !

Si vous collectionnez les 17 alors je pense que vous pouvez aisément valider votre second semestre.

Après, si votre fac n'applique pas la compensation entre les semestres (ce qui est de plus en plus le cas), vous aurez le statut d'AJac, c'est-à-dire que vous passez en L2 mais vous devrez repasser les matière du semestre 1 de LD1 que vous n'avez pas validées .

Par **Mathieukea**, le 17/03/2020 à 20:33

Voici mes moyennes :

Droit constitutionnel : 8

Civil : 15

Histoire des Institutions : 16-17.

Je dois avoir 12,8 pour passer en L2 par compensation.

Pensez vous que c'est faisable?

Je pense même avoir en dessous en droit constitutionnel; ce qui n'est pas à cause d'une mauvaise participation mais plutôt à cause d'un scandale car j'ai eu 0.

Ca me stresse énormément, je veux vraiment passer en L2.

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/03/2020 à 08:20

Bonjour

12.8 c'est faisable !

[quote]

Je pense même avoir en dessous en droit constitutionnel; ce qui n'est pas à cause d'une mauvaise participation mais plutôt à cause d'un scandale car j'ai eu 0.

[/quote]

Qu'entendez-vous par "scandale" ?!

Pour ma part, je ne met jamais de note de participation orale car j'ai justement conscience qu'il y a de très bons étudiants qui sont tout simplement encore timide lors des premières années d'étude. Ce serait une injustice de leur mettre un 0.

De ce fait, je fonctionne avec un système de bonus sur la moyenne général qui va de 0.25 à 1. Comme ça je récompense les étudiants actifs en TD sans sanctionner ceux qui ne prennent pas la parole.

Je pense que tous le monde devrait faire comme ça.

Par **Mathieukea**, le 18/03/2020 à 19:38

Je reviens vers vous après vos messages motivant.

En effet mon 0 en droit constitutionnel n'est pas dû à un devoir non rendu mais plutôt à une erreur de dernière minute. Un devoir tombé à l'eau (dans le vrai sens du terme) et le professeur n'a pas accepté les rendus même quelques heures après le ramassage en TD. (chose compréhensible, je suis grande, je dois prendre mes responsabilités et assumer) du coup j'ai eu un 0! Mais je comptais sur la dissertation de la séance 5 afin de me rattraper, hors nos séances de TD sont annulées et les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Note de la première dissertation (0)
- Note du contrôle de connaissance (j'ai eu 10)
- Note de participation (+2)

Or, moi je comptais sur cette dissertation de la séance 5 pour me rattraper. Ce qui me ferait une moyenne, la plus haute possible de 7. C'est déprimant. Sachant que en droit constitutionnel le prof sait que je suis très forte.

Mes moyennes en TD :

- Civil 14
- Constit entre 7 et 9
- Histoire 16

Par **Mathieukea**, le **18/03/2020** à **19:38**

Au pire des cas je passerais aux rattrapages, même si je veux éviter..

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/03/2020** à **08:18**

Bonjour

[quote]
nos séances de TD sont annulées

[/quote]
Votre université ne propose pas un enseignant à distance ?

C'est ce que fait la mienne. Pendant mes heures habituelles de TD, je suis connecté sur une plateforme où je peux échanger avec mes étudiants et nous corrigeons en direct des séances que j'ai déposé en ligne. A la fin, je poste une correction. Et pour le moment ça marche plutôt bien !

Et pour le CC, j'organise un système de rendu.

Par **Mathieukea**, le **22/03/2020** à **12:46**

Merci pour vos réponses! En effet il me reste 25 jours pour les partiels, mais bon je pense que

ça va être reporté!

Voici mes moyennes après vérification :

Droit Civil 15

Histoire : 17

Constit : 8

J'ai juste à me donner à fond et je pense que 12,8 c'est faisable!

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/03/2020** à **12:49**

Oui, 12.8 de moyenne c'est parfaitement faisable !

Bonne continuation et prenez soin de vous !